



Strasbourg, le 18 août 2020

Chers parents,

A quelques jours de la rentrée scolaire, voici les informations pour la rentrée scout :

**Les inscriptions auront lieu samedi 05 septembre 2020
entre 15h et 17h dans nos locaux 6, rue Léon Boll 67000 Strasbourg**

En raison de la Foire Européenne nous vous recommandons de ne pas vous y rendre en voiture.

- **Protocole sanitaire lié à l'épidémie COVID-19**

La situation sanitaire actuelle nous demande d'adapter nos activités et notre organisation. Nous ferons notre maximum pour maintenir les activités des unités et du groupe tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur dans les accueils collectifs de mineurs :

- port du masque dans les lieux clos et quand la distanciation ne peut pas être assurée à partir de 11 ans.
- distanciation sociale (1m)
- lavage des mains avant/après les activités/repas/goûter
- aération des locaux et désinfection des surfaces selon l'occupation des locaux
- les parents ne seront pas admis dans les locaux, ils devront attendre dans la cour (ou sur le trottoir si pas de masque)

Inscriptions

Il nous paraît important de maintenir ce temps d'échanges entre vous et les chefs des unités de vos enfants. Et également de conserver un moment pour nous remettre en mains propres et vérifier ensemble les documents d'inscription. En effet les parents ne pouvant accéder aux locaux lors des activités, il convient de ne pas attendre la première réunion pour remettre les documents aux chefs.

Nous vous demandons de venir avec les documents complétés (cf. ci-dessous).

L'accès aux locaux ne sera possible qu'aux personnes munies d'un masque. Dans la mesure du possible nous vous demandons de venir sans vos enfants.

Vente des Calendriers SGDF 2021

La traditionnelle vente sous forme de grand jeu dans le centre de Strasbourg est annulée. En effet aller à la rencontre des passants pour leur proposer d'acheter des objets que nous avons manipulés ainsi que le rassemblement de plusieurs dizaines de jeunes dans l'espace public ne sont pas compatibles avec les directives préfectorales.

Cependant la vente permettait de financer les frais de fonctionnement du groupe et les activités pour l'année, la formation des chefs (à titre indicatif "faire son BAFA" coûte aujourd'hui entre 800 et 1000 euros), la mise en place de la pédagogie dans les différentes unités, l'incitation à la progression personnelle de chaque jeune (atouts, labels,... carnets de progression, insignes de promesse ...), l'achat et l'entretien du matériel (conséquent pour un groupe de plus de 150 adhérents)

A la place nous vous proposons de **recupérer des calendriers lors des inscriptions**. Vous pourrez les revendre à vos familles, amis. (merci de prévoir un chèque pour le règlement : 5 euros par calendriers)

- **LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

La participation de votre enfant à nos activités nécessite **une inscription préalable par le responsable légal de l'enfant qui complètera un bulletin d'adhésion et en règlera une cotisation annuelle.**

Le **dossier d'inscription** est constitué de différents documents, qui se trouvent en PJ du mail d'informations. Nous vous invitons à les imprimer (A4 - recto/verso de préférence) et à les compléter chez vous. Des documents vierges seront également disponibles sur place.

- **Le bulletin d'adhésion ou le bulletin "invité".**

Afin de pouvoir les compléter, merci de vous **munir des informations suivantes** :

- Le **nom de l'organisme payeur des prestations familiales** (CAF, MSA, ...) ainsi que votre **n° d'allocataire**.



- Votre **dernier avis d'impôt sur le revenu** pour calculer le tarif de la cotisation.
- Votre **chéquier** (plutôt que des espèces) pour les différents paiements (adhésions, calendriers, WE des montées...)
 - La comptabilité des adhésions étant séparée de celle des activités, nous ne pouvons accepter de chèque cumulant diverses sommes dues.
 - Chaque année nous déplorons des erreurs de montant, nous vous demandons donc de **ne pas remplir au préalable votre chèque pour l'adhésion**.

Pour les anciens adhérents :

Un **mail** avec un **lien** (et un mode d'emploi) vous sera envoyé pour procéder au renouvellement en ligne début septembre.

Pour les nouveaux venus dans notre groupe :

Nous vous proposons d'inscrire votre enfant pour une période de découverte d'une durée d'un mois à l'aide d'un **formulaire spécifique « invité »**.

A l'issue de la période de découverte, nous vous invitons à rencontrer les chefs et/ou cheftaines de votre enfant pour évoquer avec eux son intégration au sein du groupe. Vous pourrez alors procéder à son inscription définitive et régler la cotisation annuelle. Concrètement, les enfants inscrits le 5 septembre sous le statut "d'invité" devront devenir obligatoirement adhérents avant le 5 octobre. A défaut, pour des questions de responsabilités et d'assurance, ils ne pourront plus être accueillis par les chefs.

- La **fiche sanitaire de liaison**, avec
 - une **photo d'identité** récente de votre enfant
 - la **copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations**
- La **fiche d'informations complémentaires**

● **LES TARIFS - saison 2020-2021**

Le tarif de l'adhésion se décompose de la manière suivante :

> *Nous souhaitons que le prix de l'adhésion ne soit pas un frein à la pratique du scoutisme, c'est pourquoi nous demandons aux familles ayant des difficultés financières de nous contacter directement le jour des inscriptions ou par téléphone. L'adhésion est annuelle, aucun remboursement n'est effectué sur arrêt de l'activité quelles que soient les raisons invoquées.*

★ **Cotisation Nationale (Obligatoire) (ouvrant le droit à un reçu fiscal)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Je ne souhaite pas donner cette information
Quotient Familial des impôts	de 0 à 9600	de 9601 à 16800	de 16801 à 26400	+de 26401	
Adhésion 1er et 2ème jeune adhérent d'une même famille	23 €	58 €	104 €	139 €	139 €
Adhésion à partir du 3ème jeune adhérent	23 €	23 €	58 €	104 €	104 €
Adhésion Compagnon 3ème temps, chef et équipier de groupe	23 €				

> La cotisation est déductible à hauteur de 66 % du montant versé (hors abonnement à la revue) grâce au **reçu fiscal** délivrée par l'association.

> Cette cotisation est reversée en totalité au niveau national

★ **Abonnement à la revue :** Suite à la chute du nombre d'abonnés depuis plusieurs années, la publication des revues est arrêtée. Un groupe de travail au niveau du National va être mis en place pour étudier et mettre en place de nouveaux modèles pour communiquer avec les jeunes et les adultes du mouvement.



★ **Participation aux activités du groupe (obligatoire) fixée à 25€ par enfant.** (ne donne pas droit à un reçu fiscal)

Cette somme est destinée aux frais de fonctionnement de notre groupe : achat des insignes, entretien des locaux, investissement de matériel pédagogique, de campisme, de tentes mais aussi la formation de nos chefs et cheftaines. En effet, parallèlement à leur engagement bénévole dans l'animation et à la préparation des activités, les chefs et cheftaines sont inscrits dans un cursus de formation d'une durée de 2 ans. Cette année cette participation couvre également les dépenses liées à la mise en place du protocole sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19.

★ **Don supplémentaire (facultatif):** (ouvrant le droit à un reçu fiscal)

Si vous le souhaitez vous pouvez soutenir le groupe par un don supplémentaire. Cette participation donne droit à un reçu fiscal.

★ **Comment calculer son revenu familial sur son avis d'imposition ?**

Quotient familial = revenu fiscal de référence (1)/Nombre de parts (2)

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU			
DETAIL DES REVENUS			
Total des salaires et assimilés (2)	Vivez	Comptez	
Déduction 10% au titre de la	22846	17500	
Salaires, pensions, rentes nets	- 2286	- 1789	
	20611	16099	36750
REVENU BRUT GLOBAL			
... REVENU IMPOSABLE ...			
36750			
IMPÔT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BARÈME (14)			
1128			
Impôt sur le revenu est affecté correction			
1128			
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de			
1128			
Votre taux d'imposition est de (24):			
3,01%			

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence (1)			
36750			
Revenu fiscal de référence			

PLAFOND ÉPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2012, pour la déduction des revenus à soumettre en 2013 est de :			
Plafond total de 2012			
Vivez			
13094			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2008			
2218			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2009			
+ 2328			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2010			
+ 3431			
Plafond utilisé sur les revenus de 2011			
+ 3462			
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSÉES EN 2012			
= 13429			

2-3			
Nombre de parts			

Exemple: pour une famille de 2 enfants (donc avec un nombre de parts fiscales égal à 3):

Le Quotient Familial est égal à 36750 / 3=12250 €

Le QF correspond à la tranche 2 : la cotisation sera de 58€ pour chaque enfant inscrit (avec reçu fiscal adressé à la famille permettant une réduction d'impôt de 38€).

● **LA TENUE SCOUTE**

La tenue scout, (à porter lors de toutes les activités) se compose de :

- le **foulard du groupe**
- une **chemise** de la couleur de l'unité
- un pantalon ou un short beige ou brun, ou un jean,
- des chaussures adaptées aux activités (de sport ou de marche)
- éventuellement, bien pratique, sous la chemise, un T-shirt de la couleur de l'unité.

Le foulard de notre groupe (7€) et la bande de groupe (2 €) sont en vente auprès de l'équipe de groupe.

PS : Le 1er foulard et la 1ere bande de groupe sont offerts à chaque enfant après son adhésion définitive.

Chemise et T-shirt d'unité peuvent être achetés au relais local de



Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs



la **Boutique du Scoutisme** (<http://www.laboutiqueduscoutisme.com>) (en dessous de l'Église Saint-Bernard, 4, bd Jean-Sébastien Bach 67000. (Téléphone : 07.81.09.75.40 – mail : laboutique@sgdf67.fr) / Heures d'ouverture (hors congés scolaires) : Samedi de 10h à 12h.)

- **RÉUNIONS D'INFORMATIONS**

Des **réunions d'informations** "parents-maîtrises" seront organisées au cours du 1er trimestre par les maîtrises des différentes unités pour vous présenter le fonctionnement de l'unité, le projet pédagogique, les activités prévues. Il est **important** qu'au moins un parent de l'enfant y participe, des informations importantes y sont données.

Les chefs et cheftaines pourront à ce moment-là répondre à toutes vos questions. Cependant n'hésitez pas à les contacter à tout moment !

▲ **AVIS DE RECHERCHE** ▲

Attention pour le bon fonctionnement du groupe, nous recherchons :

- une personne pour **seconder notre responsable matériel** dans sa tâche (gestion du stock, du matériel, ...)
- une ou 2 personnes pour **accompagner les nouvelles équipes de compagnons** (17-19 ans)
- un **responsable farfadet** (6-8 ans) pour coordonner l'équipe d'animation composée des parents des farfadets
- une personne pour **louer et conduire une camionnette le samedi 26 septembre** (aller du WE des Montées)
- une personne pour coordonner la **démarche HALP** (Habiter Autrement la Planète)(tri, consommation locale, transport collectif...)

Si l'une de ces missions vous intéresse, contactez-nous ! Aucune ne nécessite d'avoir été scout ou d'avoir une formation.

Nous recherchons aussi **des cheftaines et chefs** pour compléter les maîtrises animant et encadrant les unités (minimum 17 ans, il n'est pas nécessaire d'avoir été scout avant, ni d'avoir de formation. Le groupe prend en charge une partie de la formation BAFA).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire !

Amitiés Guides & Scoutes,
Les maîtrises du Groupe St Pierre-le-Jeune / Strasbourg